N° 23 - 20 DECEMBRE 1980 — 5 FRANCS

CENTRE SPORTS

C.R.O.S. ACADÉMIE ORLÉANS-TOURS - 1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

BASKET-BALL
Région Fédérale du Centre

COMITE DIRECTEUR DU 8 DECEMBRE A BLOIS

Procès-verbal N° 07 80-81

Présents : Mlle Varennes, MM. Bois, Bouquin, Brard, Dupont, Fourneau, Gellert, Georges, Lachèze, Larcher, Lévêque, Mamie, Monnier, Poupa, Ravier, Rigagneau, Rossignoles, Tersac, Thébault, Thillot.

Assistent : M. Boisseau, CTR ; M. Breteau, secrétaire administratif.

Excusé : M. Lelarge.

Le Comité directeur présente ses vœux de complet rétablissement à M. René Maury qui a subi une délicate intervention chirurgicale.

Il félicite Mme et M. Jacques Poupa à l'occasion de la naissance de leur fils Frédéric.

1. - Homologation des procès-verbaux :

— Modification P.V. No 5 du bureau du 17 novembre.

M. Dupont demande que soit ajouté dans la partie consacrée à l'assemblée générale fédérale 1981: « M. Lelarge demande des précisions sur les conditions financières de l'organisation. Des réponses lui sont fournies par le président Thillot. »

Compte tenu de cette modification, les procès verbaux N° 4 du 20 octobre, N° 5 du 17 novembre et N° 6 du 27 novembre sont adoptés à l'unanimité.

2. - Tournoi interrégional des Espoirs à Limoges :

Le Comité directeur adresse ses félicitations à toute l'équipe pour son bon comportement pendant toute la compétition. Il présente également ses compliments à ses entraîneurs pour l'excellent travail accompli.

3 - Assemblée générale fédérale 1981 à Bourges :

Le Comité du Cher délégué par la Région fédérale pour cette organisation, a reculé devant les conditions financières imposées par la Fédération et a décidé de ne pas donner suite à cette demande. Le département du Loiret déposera sa candidature en remplacement.

4 - Commission sportive :

a) Dans le championnat cadet, il y a un nombre important de matches remis en raison des coupes nationales. Malgré le souci de ne pas utiliser les dates des vacances de février, il est vraisemblable que des rencontres devront être organisées pendant cette période.

b) Les rencontres annulées des 29 et 30 novembre seront jouées le 21 décembre 1980, sauf :
A Dreux - A Gien en excel. masc. et CJF - Dreux en H. mascul. A.

c) Lettre de l'Entente Châteauroux au sujet de l'amende infligée pour rencontre inversée sans accord de la région. Le Comité directeur décide de faire une juste application du règlement et de maintenir l'amende aux deux équipes.

d) Match excell. fémin. CEST - St Pierre du 30 novembre :
En raison d'une mauvaise transcription graphique sur la feuille de marque, le Comité directeur décide match à rejouer à la date du 4 janvier 81 à Saint-Pierre. Les frais d'arbitrage seront à la charge de la région.

e) Match promot. excel. masc. B - SMS Romorantin - CLTO du 23 novembre 80 :
Après un débat où participent également la Commission de discipline et la CRAMC, le Comité directeur décide :
— match à rejouer le 21 décembre à Romorantin
— 1 blâme aux capitaines des équipes
— 1 avertissement à l'arbitre de la rencontre pour manque d'application du règlement.

5 - CRAMC

Le président Lévêque fait part du courrier reçu :

a) Lettre de démission de M. Bague Philippe, arbitre fédéral de l'Indre et Loire.

b) Lettre de l'Entente de Châteauroux au sujet de la rencontre La Ville aux Dames - Entente de Châteauroux. Le Comité départemental d'Indre-et-Loire informe l'assemblée qu'il a interdit à M. Lechevallier Marc, de la Ville aux Dames d'arbitrer son club pour des rencontres de championnat.
Le Comité directeur prend acte de cette décision.

c) Lettre de l'US Joué les Tours se plaignant de l'absence d'un arbitre.

d) Lettre du président de la CDAMC du Cher s'indignant de l'attitude d'un dirigeant vis-à-vis de M. Guy Germain, arbitre, qui reprend son activité après un très grave accident.
Le Comité directeur s'associe aux propos de la CDAMC du Cher et regrette l'attitude de ce dirigeant.

e) Stage des 22 et 23 décembre 1980. Préparation aux examens.
M. Lévêque enregistre les candidatures en nombre suffisant, mais fait part de son inquiétude en ce qui concerne l'encadrement. Il lui est de plus en plus difficile de trouver des arbitres chevronnés pour encadrer les stages et il n'est pas sûr que les futurs stages puissent avoir lieu.

6 - Commission de Discipline

a) Dossier N° 02-80 - ES La Ville aux Dames - CLTO PEMB du 26 octobre :

Après réouverture du dossier et après étude, la commission de discipline constate que les rapports demandés, n'apportent pas d'éléments nouveaux, et propose de conserver les sanctions parues dans le P.V. du bureau du 17 novembre 1980.

Le Comité directeur adopte cette proposition.

b) Dossier N° 04-80 : ES Ormes - US Vierzon PEMB du 16 novembre 1980 :

Motif : voies de fait sur arbitre avant la rencontre. Après étude des rapports, il ressort que :
— M. Delabraze arbitre du match a reçu des coups d'un joueur de l'ES Ormes, M. Sanchez Jésus.
M. Sanchez Antonio a également essayé de donner des coups
La rencontre n'a pu avoir lieu, les arbitres n'étant pas en sécurité pour officier.
La Commission propose :
1) La suspension maximum pour les deux joueurs ;
2) La transmission du dossier à la Commission fédérale de discipline avec demande de radiation à vie pour les deux joueurs.
3) Suspension avec sursis de la salle d'Ormes.
Le Comité directeur adopte cette proposition et apprécie les décisions prises à l'encontre de ces joueurs par le club ES Ormes.

c) Dossier N° 05-80 : US Ingré - CSM Sully en coupe Espérance féminine du 15 novembre

Motif : Voies de fait sur arbitre après la rencontre par l'entraîneur, M. Mauger Alain. Après étude du dossier, il ressort que :
— Après la rencontre et alors que l'arbitre, M. Batut, regagnait son véhicule, l'entraîneur de l'US Ingré, M. Mauger Alain, l'a rattrapé et frappé sauvagement jusqu'à le blesser.
— Que M. Batut a, de ce fait, eu une interruption de travail de sept jours sur prescription médicale.
— Que M. Batut a confirmé la plainte déposée devant la justice à l'encontre de M. Auger.
Pour ces raisons, la commission propose :
— La suspension ferme de M. Mauger Alain jusqu'à conclusion de l'enquête judiciaire.
— La transmission du dossier à la commission fédérale.
— Le rappel des règlements de sécurité au club de l'US Ingré
— La suspension de la salle de l'US Ingré assortie du sursis jusqu'à conclusion de l'enquête.
Le Comité directeur adopte ces proposition et regrette solennellement l'escalade de la violence sur les terrains de basket-ball.

d) Dossier SMS Romorantin - CLTO PEMB du 23 novembre :
Le Comité directeur décide de convoquer le président, l'entraîneur et le capitaine de ces deux équipes pour la prochaine réunion de bureau du 12 janvier 1981 à 19 heures.

7 - Commission technique et des jeunes :

Tournoi des Espoirs

Stage : 22, 23 décembre 1980
Tournoi : Vichy du 26 au 30 décembre 1980.

Projet de la phase transitoire saison 1980-1981 :

G et F 66 : Engagement du département vainqueur avant le 15 janvier 1981. 8 poules de trois quarts de finale et demi finale. Finale à la Pentecôte.
G 66 (37 saison 1978-1979
F 66 (37) saison 1979-80
G. et F 64 : sélection régionale
Engagement avant le 15 janvier 81
Huit poules de trois quarts de finale et demi-finale.
Finale à la Pentecôte.
G et F 62 : Sélection de zone : Limousin, Bourgogne, Lyonnais, Centre.
Stage d'une quinzaine de jeunes gens ; stage d'une quinzaine de jeunes filles les 21-22 février 1981.
Responsable garçons : G. Sturla ; responsable filles : C. Boisseau. Lieu Nevers. Finale à la Pentecôte.
G et F 67 : rien de changé.
Formation des cadres : stage du 1er au 5 juin 1981 à Mâcon.
Perfectionnement entraîneurs de N3 et 4 G.
32 places (8 pour la région Centre) N2 et 3F.
Candidature par le canal de la Commission technique régionale du Centre.

8 - Commission des salles et terrains :

Réunion de la Commission fédérale des salles et terrains du 29 novembre :

Pour restructurer la Commission fédérale, le président Charlet a décidé de réunir tous les responsables régionaux des salles et terrains. Dans le but de décentraliser la tâche de la commission fédérale, pour renforcer le rôle des régions et pour nous permettre de mener une action plus directe auprès des comités départementaux et des associations. Chaque responsable régional est dorénavant membre de la commission fédérale.

Notre rôle consiste à :

— s'assurer de réaliser l'homologation de toutes les salles et terrains utilisés pour les compétitions.

— Entrer en relation avec les municipalités, les instances départementales et régionales afin d'apporter notre concours pour la mise en conformité des futures salles (équipement, marquage, vestiaires, accès officiels à proximité de la table de marque, éclairage...).

— Participer aux commissions d'équipement du CROS.

Jusqu'à maintenant le règlement des salles et terrains attribuait essentiellement un rôle de « boîte à lettres » à la commission régionale. Ce rôle va s'accroître avec la décision d'homologation (sauf au niveau interne), les dossiers n'étant transmis à la CFST que pour entériner la décision et attribuer un numéro d'homologation (les plans resteront au niveau régional). Les commissions départementales homologueront, en plus des terrains de plein air, les salles en première catégorie départementale.

Lors de cette réunion il nous a été remis un double de la situation par région fédérale. Il appartiendra à la CRST de mettre à jour les listes en fonction des modifications apportées et des nouveles réalisations.

Dès réception du PV de la commission fédérale je me propose, avec l'accord du comité régional, de réunir la commission régionale afin de sensibiliser chaque responsable départemental et de définir notre action.

Suite à cette réunion et pensant que toutes les commissions doivent s'entraider, le rôle de la commission des salles et terrains a pour but, outre la conformité réglementaire pour l'homologation, de permettre le déroulement des rencontres dans les meilleures conditions matérielles possible. Les premiers à bénéficier de ces mesurse sont les joueurs bien sûrs, mais aussi les arbitres. Je souhaiterais donc que tous les arbitres de notre région officiant en championnat de France signale à la CRST les anomalies qu'ils seraient amenés à constater ; nous pourons alors faire pression sur les associations et surtout auprès des municipalités pour remédier aux défauts signalés.

9 - Commission médicale :

Il est rappelé qu'aucun double surclassement pour les cadets et cadettes première année n'est délivré après le 1er janvier.

1) A ce jour :

81 double surclassement 2e année accordés

20 double surclassement 2e année refusés.

17 double surclassement 1re année — décision fédérale inconnue.

Soit : 118 demandes formulées, dont 85 concernant des **cadettes.** soit 72 %.

2) Rappels :

Les demandes de double surclassement pour les cadets et cadettes 1re année doivent être adressées directement à la FFBB et non à la Région.

Pour les demandes de double surclassement, se munir pour aller consulter le médecin fédéral de :

— l'imprimé du double surclassement signé des parents.

— du carnet de vaccination : la vaccination antitétanique est en effet obligatoire (rappel datant de moins de cinq ans).

— d'un flacon d'urines ;

— pour les cadettes ou cadets 1re année, un électrocardiogramme avant et après effort est exigé.

3) Remarques :

1) Il est souhaitable que les dirigeants de clubs ne proposent pas de manière excessive des double surclassements.

2) Toutes les demandes acceptées parviennent, sauf impondérable (grève, etc.) dans les cinq jours au siège de la région.

3) En cas de refus, seule la famille du postulant peut demander au médecin chef régional les motifs du refus. Libre à elle d'en faire part ensuite à l'entraîneur du club.

Conclusions :

Une suggestion faite au Comité directeur de la région fédérale du Centre :

Limiter à deux le nombre de joueurs ou joueuses double surclassées dans une équipe séniors.

Inciter dans la mesure du possible, certaines clubs à engager en équipes cadettes ou cadets en championnat régional.

10 - Commission statuts règlements qualifications :

1) Le joueur Beaufour Yves est requalifié avec une licence A pour le compte de la JA Chartres, à compter du 4 janvier 1981.

2) Demande de mutation concernant la joueuse Evain Pascale en faveur de l'ASTF Chartres.

Le Comité directeur rappelle les termes du procès-verbal du 20 octobre 1980 concernant les mutations qui sont arrêtées au 31 octobre et décide de ne pas donner suite à la demande de l'ASTF Chartres.

11 - Plan de relance du basket dans la région Centre :

Des entretiens avec les directeurs départementaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ont déjà eu lieu :

— à Blois le 6 novembre 1980

— à Orléans le 3 décembre 1980

— à Chartres le 4 décembre 1980

Des membres du bureau régional ont participé à ces réunions et le meilleur accueil a été réservé à nos propositions. Les Comités départementaux devront suivre, les actions mises en place.

D'autres réunions du même genre auront lieu à Châteauroux le 18 décembre et à Bourges le 19 décembre 1980.

Enfin, une entrevue est prévue à Tours en janvier.

12 - Stages de formation de dirigeants :

Les membres du Comité de direction sont invités à réfléchir sur les stages concernant le tronc commun et la partie spécifique basket, et à proposer des sujets et thèmes à développer pour la prochaine réunion du Comité directeur.

D'autre part il serait souhaitable de constituer des équipes d'intervenants qualifiés pour l'encadrement de ces stages.

Séance levée à 23 h 30.

Secrétariat :

Prendre note des nouvelles adresses suivantes :

M. Jacques LACHEZE
40, rue Camille Desmoulin
37000 TOURS

M. Guy BRETHEAU
29, rue de Châteaudun
45000 ORLEANS

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 30 NOVEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale masculine I

18 novembre ;

Tours - Nice 93-83
Caen - Tours 82-73

Nationale masculine II :

Poule A :

US Orléans - JA Vichy 79-75

Nationale féminine II :

Poule B :

US Vierz. - AS PTT Nantes 107-65

Nationale féminine III :

Poule D :

PTT Châteaurx - AS PTT La Rochelle 41-40
JA Saumur - La Berrichonne 59-65
AS Parthenay - CES Tours 104-46

Poule F :

Abeille de Gien - CS Bourges 47-58
AS Monts - JS Coulaines 66-48
US Orléans - USM Montarg. 55-63

Poule G :

CSM Quevilly - All. de Dreux 47-55

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence masculine :

US St Pierre - Saint Avertin 84-68
A. Salbris - US Orléans 59-72
Tours EC - AS Montlouis 92-92
US Joué - PTT Châteauroux 80-74
All. de Dreux - Abeille de Gien : remis
CJF Les Aubrais - USM Saran 77-99

Promotion d'excellence mascul.

Poule A :

ES Ormes - CES Tours 92-75
JA Chartres - CAJO Vierzon 85-73
Tours EC - ASTF Chartres remis
US Vierzon - SMOC St J. de Braye 63 à 70.
CA Montrichard - ASJ Nogent : remis

Poule B :

CJM Ingré - Abeille Gien 75-72
CS Bourges - AS PTT Orléans 75-82
RS St Cyr - CLT Orléans 81-97
SMS Romorantin : ES Ville aux Dames 63-66
CJM Bourges - Ent. Châteauroux 70-65

Honneur Masculine :

Poule A :

ES Esvres - GSC Billy
OC Châteaud. - UA Marcilly 80-60
US St Pierre - ES Bourgueil 52-48
All. St Ouen - PLLL Tours 78-70
CJF Les Aubrais - Al. de Dreux remis

Poule B :

G. Chavignol - USCF Les Montils 67-64
Arago Orléans - FCL Descartes 71-50
US St Florent - ES Ligueil 64-66
USM Olivet - La Berrichonne 82-56
Al. La Source - US La Châtre 57-53

Excellence féminine :

US Orléans - USM Saran 46-78
ASJ Nogent - PBLA Orléans 52-43
US St Florent - CJF Les Aubrais 47-49
Al. St Ouen - CLT Orléans : rem.
US St Pierre - CES Tours 36-87 sous réserve d'homologation

Promotion d'excell. fém. :

Poule A :

AAJ Blois - AC Amboise 60-44
A. Salbris - ECS Buzançais remis
RS St Cyr - ASTF Chartres 58-44
SMS Romorantin - ES Berthenay 57-65
CJF Les Aubrais - US Ingré 68-47

Poule B :

ASPO Tours - BC St Gaultier 58-44
US Joué - US Argenton 45-41
US Vierzon - CLT Orléans 54-47
CJM Bourges - Ent. Châteauroux 74-48

Cadets masculins :

CJF Les Aubrais - Al. St Ouen 83-55
JA Chartres - ASTF Chartres 53-à 119
ASPO Tours - Ent. Châteauroux 96-70
All. de Dreux - CLT Orléans remis
Exempt : CJM Bourges

COUPE DE FRANCE

Juniors masculins

US Joué les Tours 1- CSM Leroy S. Angoulême : 80-60
CLT Orléans - ESR Arpajon 67-76
Epinay s. Sénart - USM Olivet 63-80
USM Saran - SC Paray Vieille Poste 63-66
Exempt : ASPO Tours

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 7 DECEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale masculine I :

Tours - Nice US 105-72

Nationale masculine II :

Poule A :

G. Fort Philippe - US Orléans 63-64

Nationale masculine III :

Poule C :

ASP Neuilly - Arago 69-71
CJF - Stade de Vanves 103-89

Poule H :

Bourges - JL Bourg en Bresse 93-97
Stade Auxerre - USM Olivet 111 à 69

Nationale masculine IV :

Poule D :

Cholet Basket - Amboise 90-69
Aurore Vitré - CES Tours 78-70

Poule F :

Evreux AC - Neuville 73-67

US Tourcques - Thésée 80-49
CLT Orléans - Stade St Lô 88-73

Nationale féminine II :

Poule B :

SC Bordeaux - US Vierzon 62-68

Nationale féminine III

Poule D :

PTT Châteauroux - AS Niort 84-50 84-50
La Berrichonne - Rupella la Rochelle 62-54
CES Tours - Limoges CSP 53-54

Poule F :

JS Coulaines - Abeille Gien 57-51
CS Fontainebleau - AS Monts 75-77
US Orléans - CS Bourges 45-36
USM Montargis - Caen BC 66-59

Poule G :

BEC Aulnay - All. de Dreux 65-59

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excell. masculine :

Abeille Gien - St Avertin 76-67
US Orléans - CJF Les Aubrais 93-70
A. Salbris - US St Pierre 65-63
PTT Châteauroux - All. de Dreux 72 à 93
AS Montlouis - US Joué 78-106
USM Saran - Tours EC 78-84

Promotion d'excell. mascul. :

Poule A :

CAJO Vierzon - ES Ormes 80-65
ASTF Chartres - CES Tours 79-57
SMOC St J. de Braye - Tours EC 80-72
ASJ Nogent - US Vierzon 50-55
JA Chartres - CA Montrichard 82 à 49

Poule B :

AS PTT Orléans - CJM Ingré 64-82
CLT Orléans - Abeille Gien 90-63
ES Ville aux Dames - RS St Cyr 71 à 54
Ent. Châteauroux - SMS Romorantin 70-76
CS Bourges - CJM Bourges 51-92

Honneur masculine

Poule A :

UA Marcilly - ES Esvres 51-65
ES Bourgueil - GSC Billy 80-59
PLLL Tours - US St Pierre 76-55
All. de Dreux - Al. St Ouen 83-89
OC Châteaudun - CJF Les Aubrais 61-56

Poule B :

FCL Descartes - G. Chavignol 62-72
ES Ligueil - USCF Les Montils 72-66
La Berrichonne - US St Florent 68 à 66.
US La Châtre - USM Olivet 69-43
Arago Orléans - Al. La Source 64 à 72

Excellence féminine :

PBLA Orléans - US Orléans 60-44
CJF Les Aubrais - USM Saran 49-67
CLT Orléans - US St Florent 87 à 44
CES Tours - Al. St Ouen 71-53
ASJ Nogent - US St Pierre 38-41

Promot. d'excell. fémin.

Poule A :

ACS Buzançais - AAJ Blois 68-53
ASTF Chartres - AC Amboise 38-45
ES Berthenay - RS St Cyr 75-51
US Ingré - SMS Romorantin 82-51
A. Salbris - CJF Les Aubrais 43-46

Poule B :

AS PTT Orléans - ASPO Tours 47 à 43
US Argent. - BC St Gaultier 69-53
CLT Orléans - US Joué 49-44
Ent. Châteauroux - US Vierzon 59-32
Exempt : Bourges

Juniors masculins :

US La Riche - CLT Orléans 36-96
CJM Bourges - ADA Blois 45-76
USM Olivet - ASPO Tours 59-71
Exempt : US Joué les Tours

Cadets masculins :

ASTF Chartres - CJF Les Aubrais 63 à 62
Ent. Châteauroux - Al. St Ouen 72 à 71
CLT Orléans - ASPO Tours 61-71
JA Chartres - CJM Bourges 56-62
Exempt : All. de Dreux

Avenir féminine :

CJF Les Aubrais - TUE St Germain 68-22
ASA Sceaux - CJM Bourges non communiqué.
CS Brétigny s. O. - Alliance de Dreux 74-53
AL St Ouen - Versailles BC 50-40
USM Saran - ASTF Chartres 52-29
Avon SC - Abeille Gien 71-44
CLTO - CS Meaux 41-42

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 14 DECEMBRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale Masculine I

Monaco - Tours : 84-90

Nationale Masculine II

Poule A :

US Orléans - Berck BC : 67-78

Nationale Masculine III

Poule C :

Arago - Epine de Chantonnay : 119-97
AV Villeneuve - CJF Les Aubrais : 91-82

Poule H :

CS Autun - CSM Bourges : 78-96
USM Olivet - UB V.-en-Velin : 64-86

Nationale Masculine IV

Poule D :

Amboise - JALT Le Mans : 79-81
CES Tours - La Jubaudière : 96-93

Poule F :

Neuville - CLT Orléans : 51-78
AS Thésée - ESP Villiers-le-Bel : 77-69

Nationale Féminie II

Poule B :

US Vierzon - Paris US : 80-68

Nationale Féminine III

Poule D :

AS Parthenay - PTT Châteauroux : 75-49
AS Niort - La Berrichonne : 47-80
JA Saumur - CES Tours : 57-50

Poule F :

Abeille Gien - CS Fontainebleau : 67-70
AS Monts - NDC Angers : 61-64
CS Bourges - JS Coulaines : 48-52
BC Pays d'Ouche - USM Montargis : 54-78
Caen BC - US Orléans : 58-55

PouleG:

ALL Dreux - BC Ermont : 43-61

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence Masculine

St-Avertin - US Orléans : 68-73
Abeille Gien - A Salbris : 74-64
CJF Les Aubrais - AS Montlouis : 88-81
Tours EC - PTT Châteauroux : 106-92
US Joué - ALL Dreux : 102-86
US St-Pierre - USM Saran : 58-53

Promotion d'Excellence Masculine

Poule A :

ES Ormes - JA Chartres : 72-90
ASTF Chartres - CAJO Vierzon : 62-74
Tours EC ASJ Nogent : 69-51
US Vierzon - CA Montrichard : 50-55
CES Tours : forfait général

Poule B :

CJM Ingré - CS Bourges : 77-68
AS PTT Orléans - CLT Orléans : 75-63
Abeille Gien - ES Ville-aux-Dames : 66-59
RS St-Cyr - Ent. Châteauroux : 56-73
SMS Romorantin - CJM Bourges : 54-48

Honneur Masculine

Poule A :

ES Esvres - OC Châteaudun : 52-24 *
UA Marcilly - ES Bourgueil : 76-46
GSC Billy - PLLL Tours : 48-70
US St-Pierre - ALL Dreux : 72-77
AL St-Ouen - CJF Les Aubrais : 60-62
* Sous réserve d'homologation

Poule B :

G. Chavignol - Arago Orléans : 75-77
FCL Descartes - ES Ligueil : 51-62
USCF Les Montils - La Berrichonne : 65-63
US St-Florent - US La Châtre : 43-45
USM Olivet - AL La Source : 68-59

Excellence Féminine

US Orléans - ASJ Nogent : 38-46
PBLA Orléans - CJF Les Aubrais : 46-53
USM Saran - CLT Orléans : 65-58
US St-Florent - CES Tours : non joué
AL St-Ouen - US St-Pierre : 49-38

Promotion d'Excellence Féminine

Poule A :

AAJ Blois - A Salbris : 67-57
ACS Buzançais - ASTF Chartres : 49-50
AC Amboise - ES Berthenay : 47-53
RS St-Cyr - US Ingré : 49-53
SMS Romorantin - CJF Les Aubrais : 29-57

Poule B :

AS PTT Orléans - US Argenton : 65-42
CLT Orléans - BC St-Gaultier : 39-59
US Joué - Ent. Châteauroux : 52-45
US Vierzon - CJM Bourges : 51-49
ASPO Tours : exempt.

Juniors Masculins

ADA Blois - US La Riche : 91-42
CLT Orléans - US Joué : 55-67
ASPO Tours - CJM Bourges : 99-31
Exempt : USM Olivet

Cadets Masculins

CLTO - JA Chartres : 100-45

COUPE DE FRANCE

Avenir Masculine

ASPO Tours - Gars d'Herbauges Bouaye : 139-27
AC Amboise - AS PTT Uantes : score non communiqué
AS Rochettoise - ASTF Chartres : 75-67
ESR Arpajon - Ent. Châteauroux : 56-75
ALL Dreux - CSM Epinay/Seine : 67-74
AL St-Ouen Vendôme - TUE St-Germain : 85-38
CJF Les Aubrais - AS Fontaine-le-P. : 81-76

Espérance Féminine

US Orléans - US Joué : 34-31
CJF Les Aubrais - US St-Pierre : 31-30
US Saint-Florent - USM Saran : match arrêté
ALL Dreux - CSM Sully : 77-43

Espérance Masculine

A Salbris Sp - USM Olivet : 54-41
US St-Pierre - ES Nogent-le-Roi : 60-44
CJF Les Aubrais ASPO Tours : 36-63
Abeille Gien - ALL Dreux : 73-61

INFORMATIONS FÉDÉRALES

REUNION DE LA COMMISSION FEDERALE DES SALLES ET TERRAINS

Assistait à cette réunion au titre de la région fédérale du Centre : M. Raymond BOUQUIN.

Paris le 29 novembre 1980

Séance ouverte à 9 heures. Le président Charlet souhaite la bienvenue aux délégués régionaux. Il donne ensuite les raisons de la réunion de ce jour : contact direct entre régions et fédération permettant de centraliser et de développer les informations ; renforcer les pouvoirs des commissions régionales en leur attribuant de nouvelles responsabilités qui apporteront une solution plus rapide à de nombreux problèmes ; recueillir des renseignements précis permettant l'établissement de statistiques. Tous ces éléments devraient permettre la gestion des salles et terrains par l'informatique d'ici deux ou trois ans.

Il est remis à chaque délégué un dossier comprenant :

1. Etat, en double exemplaire, des salles et terrains de tous les départements pour pointage et retour d'un double à la Fédération.
2. Projet de lettre pour envoi de réclamation sur l'équipement des salles, ainsi que quelques rapports reçus récemment.
3. Carte officielle de la Fédération.
4. Règlement officiel salles et terrains et règlement Nle 1 et 2.

HOMOLOGATIONS

M. Charlet fait un exposé sur les principes de cette formalité en insistant sur la sécurité. Il relate son enquête auprès du ministère de l'Intérieur à ce sujet et cite diverses solutions de protection (barrières Vauban) et souhaite que, chaque fois que cela sera possible dans de nouvelles salles, la sortie des officiels soit placée derrière la table de mar-

quel. Il donne ensuite des détails sur les différentes catégories d'homologation en insistant sur le standing des salles de Nationale I et des installations devant accueillir des finales nationales dans toutes les catégories. Il précise que les homologations seront fonction de la décision du président de la CRST.

Dans un but de simplification, les homologations de salles « départemental 1re catégorie » et des terrains sont du ressort des CRST et n'impliquent que l'envoi, à la Fédération, d'une seule liste annuelle au mois de mars. D'autre part, l'envoi des plans est supprimé, sauf en ce qui concerne les plans « National » et « international », ce dernier étant du ressort exclusif de la CFST.

M. Charlet précise que le nombre de place à prendre en compte est celui des places assises et que les tribunes de presse et le téléphone sont exigés pour les plans « Régional » : une ligne — « National » : 3 lignes, ainsi que l'infirmerie. Pour les catégories inférieures, une boite de médicaments (dont un contenu modèle figure dans le Règlement) doit être en place.

EQUIPEMENT DES SALLES

Revêtements. — Les différents revêtements sont passés en revue et la CFST ne peut préconiser aucun type particulier, malgré la préférence accordée par les entraîneurs nationaux aux parquets. A signaler la technique des parquets flottants.

Panneaux. — Le plexinglas (Altuglas) est préféré aux autres matériaux. Il existe aussi des panneaux en crital fabriqués en Italie.

APPAREIL MARQUAGE ET CHRONOMETRAGE

Les représentants de la Fédération ne pouvant recommander telle ou telle marque (ceci étant valable pour tout l'équipement) ne communiquent qu'une liste de fournisseurs. Il est recommandé à chaque délégué la plus grande souplesse pour l'agrément des appareils qui sont fonction de l'importance de la salle et des rencontres qui s'y disputent. M. Charlet signale l'essai, au prochain tournoi de Paris, d'un tableau américain extrêmement complet. Il signale que l'envoi d'une documentation sur l'ensemble des équipements aux CRST est difficilement réalisable dans l'immédiat, mais peut être faite sur demande individuelle.

Eclairage. — Il est rappelé les niveaux d'éclairement à 1 mètre du sol : 150 lux entraînement ; 300 lux, compétition et même 700 lux ; télévision, 1.500 lux et 6.000 color.

M. Charlet signale que le « Moniteur des Travaux publics et des Bâtiments » est le document de base pour tous les tracés des différentes disciplines et donne des explications sur les travaux de la commission pluridisciplinaire chargée de ces tracés. Il précise que le tracé prioritaire est celui du basket-ball et insiste pour que le dégagement de deux mètres indiqué sur le règlement (1 mètre règlement FIBA) soit respecté pour les rencontres de haut niveau, Avant de passer aux questions diverses, M. Charlet rappelle l'importance du travail à réaliser par les CRST et la liaison étroite qui doit exister entre elles et la CFST ; met l'accent sur les difficultés qui attendent les président des CRST dans leurs rapports avec les associations et rappelle que la CFST se tient à leur disposition pour les aider et, si besoin est, trancher en dernier ressort.

QUESTIONS DES DELEGUES

LYONNAIS

Signale l'absence de vestiaires d'arbitre dans certains gymnases du type C. Le président répond que, sur des modèles agrées, mais anciens, il est impossible d'exiger des vestiaires mais que les présidents de CRST doivent se montrer vigilants au vu d'éventuels rapports sur ces installations.

Le délégué de cette région fait un court exposé de sa méthode de travail et remet un modèle des imprimés qu'il utilise. Il pose ensuite la question de la responsabilité en cas d'accident : club ou manifestation ? Suit une discussion avec exemples où interviennent le Nord, la Normandie-Maine, l'Alsace et la Bretagne. Il ressort de cet échange de vues qu'une vigilance accrue s'impose lors des homologations, mais que les CRST ne sauraient se substituer aux responsables (arbitres) lors des rencontres pour le respect des distances entre public et limites du terrain, installation de chaises, etc. Les CRST sont des commissions techniques uniquement.

PAYS DE LA LOIRE

Au sujet de l'évolution et de la vérification des homologations, donne des précisions sur ses méthodes de travail tout en s'interrogeant sur l'utilité des CRST. Le Président répond que la région doit centraliser le travail de ses départements en les coiffant, sans pour autant leur retirer la moindre prérogative, et en les conseillant. Pour la vérification, la remise des photocopies répond à cette demande.

Signale que beaucoup de salles sont construites par des Foyers ruraux sur crédits du ministère de l'Agriculture et ne sont pas homologués pour le basket. Le président précise que la FFBB ne peut intervenir, évidemment, que dans les salles où l'on joue au basket.

Informe l'assemblée de l'intérêt que présente la présence d'un délégué de CRST dans la commission d'équipement des CROS. M. Charlet est bien d'accord et signale que les renseignements sur des restes de crédits sont à recueillir en septembre. Les délégués de l'Alsace et du Nord cite quelques avantages obtenus par leur représentant au CROS.

LYONNAIS

Signale l'éblouissement provoqué par un nouvel éclairage avec lampes halogènes dans les salles programmées par la communauté urbaine lyonnaise. Le président donne des précisions techniques sur ce problème et sur les appareils de mesure d'éclairement et en conseillant de faire appel à l'EDF en dernier ressort.

FRANCHE-COMTE

Remarque que, sur les terrains en enrobé, le rouge ne se voit pratiquement pas. Le président signale que pour le choix des coloris et tracé, la couleur de base était le vert. Sur les terrains noirs, le blanc est évidemment le plus visible.

PAYS DE LA LOIRE

Remarques sur l'entretien des salles : hauteur des panneaux, intensité des lampes. M. Charlet pense que, pour ces situations, il convient de sensibiliser les arbitres. A ce propos, il est souhaitable qu'une collaboration plus étroite s'installe entre les commissions des arbitres et celle des terrains.

BOURGOGNE

Qui homologue les salles « Départemental 1e C » ? comme cité plus haut et pour simplifier, c'est la CRST qui s'en charge et groupe ces salles avec la liste des terrains.

BRETAGNE

Regrette de n'avoir pas reçu le règlement de janvier 1977 car, en se basant sur le règlement précédent, certaines homologations ont été refusées. Le président s'étonne car deux règlements ont été adressés, dès parution, à chaque département et à chaque région. Il explique les raisons de l'augmentation de la hauteur des salles (portée de 6 à 7 mètres) et que le règlement a été refondu dans l'optique de l'avenir. Un nouveau règlement sera envisagé d'ici deux ou trois ans et les CRST seront consultées afin que cet ouvrage soit le reflet des préoccupations des intéressés.

Pour les terrains, le président régional signale qu'il a une numérotation particulière. M. Charlet répond que cette dernière peut substituer en plus des numéros attribués par la CFST.

LYONNAIS

Informe l'assemblée qu'il existe un coefficient correcteur suivant le modèle de lampe utilisé. M. Charlet répond que cette question est trop technique pour être appliquée avec efficacité.

PAYS DE LA LOIRE

Demande s'il existe un cahier des charges pour les rencontres internationales par suite des préférences qui seraient formulées par les entraîneurs nationaux. Le président indique que les critères retenus sont ceux de l'homologation internationale réservée à la CFST.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Charlet remercie les présidents régionaux d'avoir bien compris l'importance de la réunion de ce jour et la nécessité d'une étroite collaboration entre CRST et CFST, rendue encore plus indispensable du fait de l'autorité accrue des représentants régionaux.

Séance levée à 12 h 15.

Loiret

MINI-BASKET

Prochaine journée le 17 janvier.

Date limite des engagements le 26 décembre. Tous les enfants devront être licenciés pour cette prochaine journée.

SPORTIVE

Nouveau rappel : si la rédaction de la feuille de marque incombe à l'association recevante
— Indication du code de la rencontre
— de la date
— des noms des équipes en présence.

l'Association vainqueur doit en vérifier la rédaction avant d'en effectuer l'envoi.

Une pénalité financière sera infligée pour ces négligences qui ont tendance à se multplier. En cas de sanction, l'amende sera à la charge de l'association recevante.

Pour clarifier l'exploitation des feuilles de marque ne pas inscrire de chiffre dans la case match N°, mais simplement le code de la poule.

Classement. — Pour toutes les catégories les classements paraîtront dans le prochain « Centre Sports » et tiendront compe des résultats des matches remis au 21-12 et au 4 janvier.

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 30 NOVEMBRE

Honneur Masculine

Ormes - Meng : 67-45
Jouy - CJF : 52-86
CLTO - Olivet : 45-64
AM St-Denis - Alerte : 48-75
Aschères - Montargis : 67-65

Promotion Masculine

Poule A :

PBLA - Neuville : 61-42
CJM Ingré - Beaugency : 82-50
USO - Fay : 62-44
Sully - Saran : 58-74
Donnery - Loury : 31-66

Poule B :

La Source - Chécy : 64-46
Briare - La Ferté : 61-76
Boigny - St-Jean-le-Blanc : 53-51
La Chapelle - Gien : 63-61
Exempt : CJF

Honneur Féminine

Olivet - Neuville : 37-36
Montargis - Beaugency : 63-48
Arago - Ormes : 81-35
Sully - Aschères : 57-55
Chilleurs - Vésines : 51-48

Promotion Féminine

La Source - USO : 59-31
CJF - Saran : 30-20
Meung - Bricy : 47-28
CJM Ingré bat La Ferté : par forfait
AM St-Denis - US Ingré : 13-50

1re Série Masculine

Poule A :

Malesherbes - Marcilly (2) : 38-24
Pithiviers BC - Alerte : 39-45
St-Ay - Ormes (1) : 5-61
Saran - Chevilly : 67-23
Exempt : Marigny

Poule B :

Trainou (2) - CJF : 61-84
La Source - Chilleurs : 39-52
Meung - Jouy : 81-35

AS PTT (2) - Mareau : 35-26
Darvoy - Aschères : 34-42

Poule C :
SMOC - Vésines : 51-73
Loury - Ormes (2) : 30-43
Fay - AS PTT (1) : 35-39
Exempt : St-Denis-en-Val

Poule D :
Châtillon - USO : 31-24
Chécy - Semoy : 22-36

Marcilly (1) - Gien : 24-52
Trainou (1) - CLTO : 37-71
Tigy - Briare : 30-48

Juniors Féminines

CJF - Arago : 49-45
Tigy - Vitry : 26-80
La Source - Chilleurs : 57-46
Beaune-la-R. - Baccon : 36-42
Exempt : Briare

Benjamines Filles

Poule L :
St-Benoît - Bonny : 15-8
Coullons - Vésines : 11-36
Vitry - Tigy : 16-19

Poule M :
Boigny - St-Ay : 35-15
Alerte - US Ingré : 10-10

St-Vincent - CLTO : 6-10

Poule N :
St-Hilaire - La Ferté : remis
La Source - Marcilly : 13-13
St-Denis-en-V. - Mareau : 2-16

Poule P :
Chevilly bat AS PTT : par forfait
Chécy - Boingy : 0-4
Meung - Loury : 44-8

CHAMPIONNAT DES JEUNES

COMPETITION TITRE

Cadets Masculins

Montargis - Saran : 83-68
CJM Ingré - Ormes : 42-73
USO - SMOC : 52-53
Loury - Briare : 55-42
Gien - CJF : remis

Minimes Masculins

Olivet - CLTO : 48-22
CJF - Montargis : 59-42
Gien - Arago : remi s
La Source - USO : 59-34

Benjamins

Poule A :
AS PTT - Saran : 70-1
CJF - Neuville : 80-15
CJM Ingré - St-J.-le-Blanc : 31-23
Montargis Alerte : 47-21
Semoy - Amilly : 6-12

Poule B :
CJF - CLTO (1) : 4-80
Montargis (2) - Saran : 3-57
Jouy - USO : remis
La Source - CLTO (2) : 34-22
Ormes - Gien : 17-25

Cadettes

Poule A :
SMOC - Saran : 33-77
CJM Ingré - CJF : 31-65
Aschères - Montargis : 45-54
Exempt : Boigny

Poule B :
Beaugency - CLTO : 21-69
Sully - AM St-Denis : 35-43
USO - Gien : 42-57
Exempt : Loury

Minimes Filles

Poule A :
USO - US Ingré : 27-37
Loury - CJF : 8-34
Neuville - Montargis : 23-29
Trainou - Bricy : 5-92

Poule B :
Arago - Saran : 16-73
Gien - Lailly : 51-19
Fay - Briare :remis
CLTO - Sully : 16-42

Benjamines

Sully - CJF : 18-17
Loury - Neuville : 6-19
St-Denis - USO : 22-26
Gien CLTO : 26-15

COMPETITION PERFECTIONNEMENT

Cadets Masculins

Poule C :
Semoy bat CJF : par forfait
La Source PBLA : 52-43
Arago - St-J.-le-Blanc : 43-61
CLTO - Alerte : 55-51
Exempt : Jouy

Minimes Masculins

Poule C :
Aschères - Montargis : 64-10
Boigny - AM St-Denis : 35-31
Ormes - CJM Ingré : 22-78
Exempt : CJF

Poule D :
Briare - Neuville : 30-20
Chécy - Sully : 61-12
Olivet - La Chapelle : 52-12
Exempt : PBLA

Poule E :
CJF Les Aubrais - PBLA : non joué

Cadettes

Poule C :
St-Denis-en-Val - St-J.-le-Blanc : 16-39
Bricy - Ormes : 59-32
Olivet - St-Ay : 36-18
Mareau - Lailly : 4-25
Exempt : Meung

Poule D :
Chécy - St-Vincent : 40-22
Alerte - US Ingré : 43-41
Laurentia - Neuville : 54-45
PBLA - St-Benoît : 51-24
AS PTT - La Chapelle : 49-26

Poule E :
Ent. Gâtinaise bat Pithiviers-le-Vieil : par forfait
Vésines - Vitry : 37-25
Amilly - Semoy : 16-29
Exempt : St-Benoît

Minimes Filles

Poule C :
Sully - Vésines : 16-45
Chilleurs - Boigny : 30-15
Aschères - Semoy : 8-25
St-Denis - Pithiviers-le-V. : 42-23
Exempt : Saran

Poule D :
Ormes - Beaugency : 20-26
Olivet - US Ingré : 47-15
La Source - CJM Ingré : 22-16
St-J.-le-Blanc - AS PTT : 26-49
Chaingy - CJF : remis

Benjamines

Poule C :
Bricy - Beaugency : 2-14
Ormes - Lailly : 6-50
US Ingré - CJM Ingré : 39-19
Semoy - Marigny : 19-14
Exempt : St-J.-le-Blanc

Poule D:
St-Benoît - Beaulieu : 11-13
AS PTT - Sully : 23-17
Gien - La Source : 15-6
Chécy - SMOC : 19-11
Olivet - CLTO : 24-28

Poule E :
Saran - Amilly : 10-8
St-Denis - Montargis : 17-17
Neuville - PBLA : 28-14
Pithiviers BC - Fay : non joué
Trainou - Arago : 12-19

COMPETITION LOISIRS

Minimes Masculins

Poule L :
Saran - Amilly : 36-24
Meung - La Ferté : remis
AS PTT - Olivet : 18-25

Bejamins Masculins

Poule L :
St-Ay - Pithiviers BC : remis
Loury - Gien : remis
St-Denis-en-V. - Beaugency : 4-39
SMOC - AS PTT : 30-6
Chécy - Malesherbes : 7-18

Minimes Filles

Poule L :
Marcilly - Chécy : remis
Tigy - St-Benoît : 20-26
La Ferté - St-Denis-de-l'H : 27-45

Poule M :
USO Marigny : 27-20
Laurentia - Baccon : 8-37
St-Vincent - Chevilly : 10-64

Poule N :
Chécy - Vésines : 22-15
Beaune - Montargis : 30-8
Gien - Coullons : 41-30

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 7 DECEMBRE

Honneur Masculine

CJF - Ormes : 77-57
Olivet - Meung : 66-54
Alerte - CLTO : 59-58
Montargis - AM St-Denis : 66-48
Jouy - Aschères : 82-70

Promotion Masculine

Poule A :
Beaugency - PBLA : 66-84
Fay - Neuville : 48-39
Saran - USO : 94-40
Loury - Sully : 76-28
CJM Ingré - Donnery : 85-39

Poule B :
La Ferté - La Source : 62-69
St-J.-le-Blanc - Chécy : 88-73
Gien - CJF : 53-55
Briare - La Chapelle : 60-52
Exempt : Boigny

Honneur Féminine

Beaugency - Olivet : 41-42
Ormes - Neuville : 37-55
Aschères - Arago : 42-61
Vésines - Sully : 59-47
Montargis - Chilleurs : 62-49

Promotion Féminine

Saran - La Source : 43-74
Bricy - USO : 33-47
CJM Ingré - Meung : 44-36
US Ingré - La Ferté : 57-28
CJF - AM St-Denis : non parvenu

1re Série Masculine

Poule A :
Alerte - Malesherbes : 67-45
Chevilly - Marigny : 56-40
Pithiviers BC - Saran : 46-69
Marcilly (2) - St-Ay : 63-46
Exempt : Ormes (1)

Poule B :
Jouy - Trainou (2) : 48-54
Aschères - La Source : 73-31
Meung - Darvoy : 38-63
CJF - Mareau : 79-41
Chilleurs - AS PTT (2) : 52-32

Poule C :
Ormes (2) - SMOC : 40-44
Loury - Montargis : 22-110
Vésines - Fay : 58-26
Exempts : ASPTT (1) ; St-Denis

Poule D :
Semoy - Châtillon : 37-53
CLTO - Briare : 52-38
Chécy - Trainou (1) : 51-24
USO - Marcilly (1) : 37-28
Gien - Tigy : 101-20

Juniors Masculins

Arago - Neuville : 57-41
SMOC - USO : 56-40
Saran - Aschères : 56-72
Olivet - Chécy : 75-30

1re Série Féminine

Poule A :
St-Ay - Chaingy : 12-46
Beaugency - OSSLO : 36-25
Cléry - Arago : 34-72
St-J.-le-Blanc - La Chapelle : 43-24

Poule B :
Pithiviers BC - Vitry : 63-30
Jouy - Boigny : 39-59
Exempts : Darvoy ; AS PTT

Poule C :
Marcilly - CLTO : 50-38
Sully - SMOC : 42-20
Coullons - Gien : 26-68
Bonny - Alerte : 26-41

Poule D :
Semoy - St-Hilaire : 16-105
St-Vincent - PBLA : 38-69
AM St-Denis - Loury : 26-51
Ent. Gâtinaise - Trainou : 56-18

Juniors Féminines

Vitry - CJF : remis
Baccon - Briare : 30-54
Tigy - Beaune-la-R. : 25-27
Arago - La Source : 41-42
Exempt : Chilleurs.

CHAMPIONNAT DES JEUNES

COMPETITION TITRE

Cadets Masculins

SMOC - Montargis : 38-42
CJF - CJM Ingré : 41-43
USO - Gien : 38-62
Saran - Briare : 34-64
Ormes - Loury : 76-54

Minimes Masculins

USO - Arago : 40-39
Gien - La Source : 69-35
CLTO - Montargis : non parvenu
CJF - Olivet : 40-56

Benjamins

Poule A :
AS PTT - Neuville : 66-18
CJF - Amilly : 46-12
Saran - Montargis : 19-52
CJM Ingré - Semoy : 34-15
St-J.-le-Blanc - Alerte : 37-27

Poule B :
CLTO - Jouy : 81-06
Saran - La Source : 63-17
Gien - USO : non parvenu
CJF - Montargis (2) : 23-22
CLTO (2) - Ormes : 16-33

Minimes Filles

Poule A :
Bricy - Montargis : 16-16
Neuville - Trainou : 73-7
US Ingré - CJF : 14-32
Loury - USO : 31-35

Poule B :
Sully - Briare : 72-6
Fay - CLTO : 35-24
Saran - Lailly : 53-10
Gien - Arago : 64-13

Benjamines

CJF - St-Denis : 30-16
Neuville - Gien : 20-35
Saran - USO : 40-13
Sully - Loury : 27-6
Exempt : CLTO.

COMPETITION PERFECTIONNEMENT

Cadets Masculins

Poule C :
PBLA - CJF : 90-22
Alerte - Jouy : 76-32
La Source - CLTO : 48-44
Semoy - St-J.-le-Blanc : 35-39
Exempt : Arago

Minimes Masculins

Poule C :
AM St-Denis - Ormes : 65-25
Aschères - CJF : 86-12
CJM Ingré - Boigny : 35-22
Exempt : Montargis

Poule D :
Sully - Oliviet : 34-20
PBLA - Neuville : 18-30
La Chapelle - Chécy : 9-78
Exempt : Briare

Poule E :
Briare - Montargis : 29-27

Cadettes

Poule C :
Ormes - St-Denis-en-Val : 57-10
Lailly - Meung : 35-16
Bricy - Mareau : 8802
St-J.-le-Blanc - Olivet : non joué
Exempt : St-Ay

Poule D :
US Ingré - Chécy : 39-44
St-Benoît - AS PTT : 40-50
Alerte - PBLA : 31-59
St-Vincent - Laurentia : 56-30
La Chapelle - Neuville : 15-43

Poule E :
Semoy - Vitry : 28-11
Vésines - Amilly : 38-30
Ent. Gâtinaise - St-Benoît : 41-14
Exempt : Pithiviers-le-Vieil

Minimes Filles

Poule C :
Vésines - Chilleurs : 52-30
Pithiviers-le-V. - Boigny : non parvenu
Sully - Saran : 31-7
Semoy - St-Denis : 28-25
Exempt : Aschères

Poule D :
Beaugency - La Source : 18-35
US Ingré - St-J.-le-Blanc : 39-19
CJF - CJM Ingré : 21-39
Ormes - Olivet : 12-47
AS PTT - Chaingy : 43-12

Benjamines

Poule C :
Lailly - US Ingré : 12-18
Marigny - St-J.-le-Blanc : 18-29
Bricy - Ormes : 14-6
CJM Ingré - Semoy : 32-24
Exempt : Beagency

Poule D :
Beaulieu - Gien : 38-24
Sully - Chécy : 10-20
CLTO - La Source : 26-14
St-Benoît - AS PTT : 8-3
SMOC - Olivet : 24-24

Poule E :
Amilly - Neuville : 4-10
Montargis Pithiviers BC : non parvenu
Arago - PBLA : 20-19
Saran - St-Denis : 9-20
Fay - Trainou : 16-12

COMPETITION LOISIR

Minimes Masculins

Poule L :
Olivet - Amilly : 19-25
Saran - La Ferté : 44-34
AS PTT - Meung : 10-44

Benjamins Masculins

Poule L :
Pithiviers BC - AS PTT : 17-18
Gien - SMOC : 9-53
Beaugency - Malesherbes : 19-12
Loury - St-Denis-en-V. : 10-45
Chécy - St-Ay : 7-2

Minimes Filles

Poule L :
StDenis-de-l'H. - Chécy : 16-37
Marcilly - St-Benoît : 11-16
La Ferté - Tigy : 23-36

Poule M :
Chevilly - Marigny : 22-33
USO - Baccon : 12-12
St-Vincent - Laurentia : 13-28

Poule N :
Coullons - Vésines : 52-24
Chécy - Montargis : 26-5
Gien - Beaune : 51-32

Benjamines Filles

Poule L :
Tigy - Bonny : 16-7
St-Benoît - Vésines : 16-18
Vitry - Coullons : 24-4

Poule M :
CLTO : St-Ay : non parvenu
Boigny - US Ingré : 54-4
St-Vincent - Alerte : 12-8

Poule N :
Mareau - La Ferté : non parvenu
St-Hilaire - Marcilly : 32-16
St-Denis-en-V. - La Source : 14-16

Poule P :
Chevilly - Boigny : non parvenu
Loury - Chécy : 5-72
AS PTT - Meung : 12-33

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 14 DECEMBRE

Honneur Masculine

Ormes - Jouy : 95-63
CJF - Olivet : 92-63
Meung - Alerte : 57-41
CLTO - Montargis : 81-73
AM St-Denis - Aschères : 64-99

Promotion Masculine

Poule A :
PBLA - CJM Ingré : 34-58
Beaugency - Fay : 57-56
Neuville - Saran : 35-75
USO - Loury : 41-60
Sully - Donnery : 60-85

Poule B :
La Source - Briare : 41-59
La Ferté - St-J.-le-Blanc : 73-49
Boigny - Gien : 57-60
CJF - La Chapelle : 4742
Exempt : Chécy

Honneur Féminine

Olivet - Montargis : 53-21
Beaugency - Ormes : 87-38
Neuville - Aschères : 49-45
Arago - Vésines : 51-27
Sully - Chilleurs : 64-50

Promotion Féminine

La Source - CJF : 53-18
Saran - Bricy : 22-45
USO CJM Ingré : 41-36
Meung - US Ingré : 45-19
La Ferté - AM St-Denis : 30-44

1re Série Masculine

Poule A :
Malesherbes - Pithiviers BC : 35-41
Marigny - Marcilly (2) : non parvenu
Ormes (1) - Saran : 22-55
Alerte - Chevilly : 56-46
Exempt : St-Ay

Poule B :
Trainou (2) - Meung : 58-26
La Source - CJF : 41-59
AS PTT (2) - Darvoy : non parvenu
Jouy - Aschères : 36-75
Mareau - Chilleurs : 22-65

Poule C :
SMOC - Loury : 89-40
St-Denis-en-V. - Vésines : 34-60
AS PTT (1) - Montargis : 52-60
Exempts : Ormes (2) ; Fay

Poule D :
Châtillon - Chécy : 45-30
Briare - USO : 28-60
Gien - Trainou (1) : 99-42
Semoy - CLTO : 13-31
Tigy - Marcilly : non parvenu

Juniors Masculins

Chécy - Aschères : 45-69
Saran - Olivet : 49-52
Neuville - USO : 46-42
SMOC - Arago : 52-70

1re Série Féminine

Poule A :
La Chapelle - Arago : 43-55
Cléry - St-J.-le-Blanc : non parvenu
Chaingy - OSSLO : 55-30
Beaugency bat St-Ay : forfait

Poule B :
Boigny - AS PTT : 61-24
Pithiviers BC - Darvoy : non parvenu
Exempts : Jouy ; Vitry.

Poule C :
Alerte - Gien : 18-54
Coullons - Bonny : 25-23
CLTO - SMOC : 42-7
Sully - Marcilly : non parvenu

Poule D :
Trainou - Loury : 36-41
AM St-Denis - Ent. Gâtinaise : 30-53
St-Hilaire - PBLA : 33-27
St-Vincent - Semoy : 55-32

Juniors Féminines

CJF - Tigy : non parvenu
Briare - Arago : 27-57
Chilleurs - Beaune-la-R. : litige
Vitry - Baccon : 33-50
Exempt : La Source.

COMPETITION TITRE

Cadets Masculins

Montargis bat USO : forfait
CJM Ingré - Saran : 72-55
Loury - Gien : 39-38
SMOC - CJF : 51-44
Briare - Ormes : 35-61

Benjamins

Poule A :
CJF (1) - AS PTT : 50-56
Saran - CJM Ingré : 18-31
Neuville - Montargis : 12-54
Semoy - Alerte : 8-24
Amilly - St-J.-le-Blanc : non parvenu

Poule B :
Saran (1) - CLTO : 34-45
Gien - Jouy : 42-12
La Source - CJF (2) : 43-20

CHAMPIONNAT DES JEUNES

CLTO (2) - Montargis (2) : 29-14
Ormes - USO : 53-14

Cadettes

Poule A :
CJF - Montargis : 39-37
CJM Ingré - Aschères : 57-37
Saran - Boigny : 63-30
Exempt : SMOC

Poule B :
Loury - Gien : 33-36
CLTO - AM St-Denis : 58-31
Sully - Beaugency : 57-24
Exempt : USO

Benjamines

CJF - Loury : 44-5
Neuville - Saran : 18-18
St-Denis - CLTO : 8-26
Sully - USO : 28-19
Exempt : Gien

COMPETITION PERFECTIONNEMENT

Cadets Masculins

Poule C :
CJF - La Source : 37-68
Jouy - Semoy : 17-75
Arago - CLTO : 37-91
PBLA - Alerte : 96-37
Exempt : St-Jean-le-Blanc.

Minimes Masculins

Poule C :
Ormes - Aschères : non parvenu
Boigny - CJF : non parvenu
Montargis - CJM Ingré : 20-14
Exempt : AM St-Denis.

Poule D :
Olivet - Neuville : 23-53
Chécy - PBLA : 25-21
Briare bat La Chapelle : forfait
Exempt : Sully.

Poule E :
AM St-Denis - Sully : 22-29

Cadettes

Poule C :
St-Denis-en-V. - Bricy : 4-38
Meung - St-J.-le-Blanc : 32-32
St-Ay - Mareau : 12-10
Ormes - Lailly : 48-31
Exempt : Olivet.

Poule D :
Chécy - Alerte : 46-18
AS PTT - St-Vincent : 40-32
Neuville - PBLA : 3947
US Ingré StBenoît : 5637
La Chapelle Laurentia : 2138

Minimes Filles

Poule C :
Pithiviers-le-V. - Chilleurs : 36-19
Aschères - Sully : 14-8
Semoy - Saran : 2-28
St-Denis - Boigny : 50-19
Exempt : Vésines.

Poule D :
US Ingré - Beaugency : 31-26
CJF - La Source : 30-21
St-J.-le-Blanc - Ormes : non parvenu
AS PTT - Oliviet : 42-56
Chaingy - CJM Ingré : 20-55

Benjamines

Poule C :
Lailly - Beaugency : 32-29
US Ingré - Bricy : 36-4
CJM Ingré - Ormes : 58-8
Semoy - St-J.-le-Blanc : non parvenu.
Exempt : Marigny.

Poule D :
Sully - Beaulieu : 12-30
CLTO - Gien : 32-21
Chécy - St-Benoît : 8-16
SMOC - AS PTT : 25-19
Olivet - La Source : 14-18

Poule E :
Montargis - Amilly : 3-19
Arago - Neuville : 8-20
Pithiviers BC - Saran : 2-18
Fay - St-Denis : 11-8
Trainou - PBLA : 4-14

COMPETITION LOISIR

Minimes Masculins

Poule L :
La Ferté - Olivet : 42-34
Meung - Saran : 37-26
Amilly - AS PTT : non joué

Bejamins Masculins

Poule L :
Malesherbes - Pithiviers BC : 45-4
St-Ay - Gien : 11-7
Beaugency - Chécy : 25-24
AS PTT - St-Denis-en-V. : 10-14
SMOC - Loury : 39-13

Minimes Filles

Poule L :
St-Benoît - St-Denis-de-l'H. : 34-14
Tigy - Marcilly : non parvenu
Chécy - La Ferté : 33-0

Poule M :
Baccon - Chevilly : 10-11
Laurentia - USO : 20-32
Marigny - St-Vincent : non parvenu

Poule N :
Montargis - Coullons : 23-24
Beaune - Chécy : non parvenu
Vésines - Gien : 21-46

Benjamines Filles

Poule L :
Vésines - Tigy : 56-16
Coullons - St-Benoît : 14-28
Bonny - Vitry : 8-18

Poule M :
US Ingré - CLTO : 10-28
Alerte - Boigny : 6-32
St-Ay - St-Vincent : 6-8

Poule N :
Marcilly - Mareau : 14-18
La Source - St-Hilaire : 7-18
La Ferté - St-Denis-en-V. : 21-2

Poule P :
Chécy Chevilly : 4-18
AS PTT - Loury : non parvenu
Meung - Boigny : 14-22

Imp. Jeanne-d'Arc, Gien
C.P. en cours d'inscription
Le gérant : Roger THILLOT